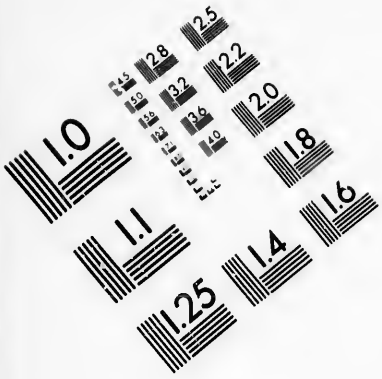

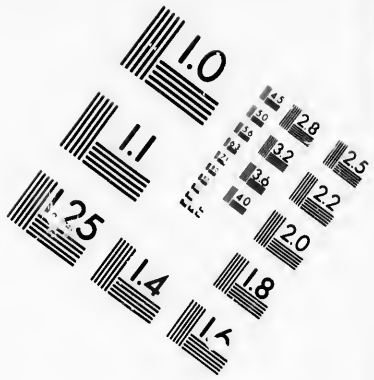

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

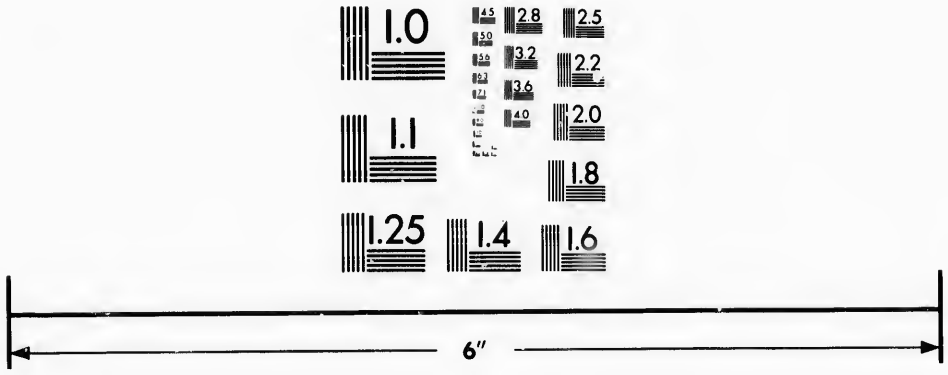

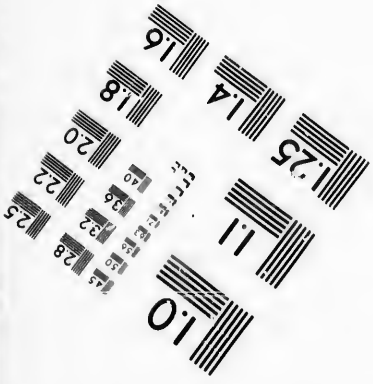

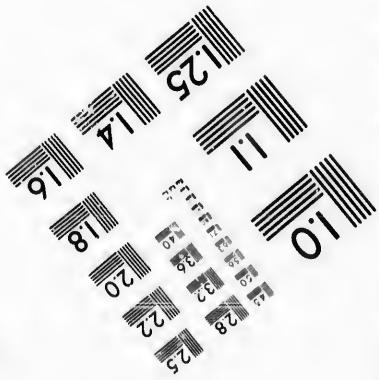

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the ganarosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quailty possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Originel copies in printed peper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustratad impression, or the back cover when appropriete. All other originel copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with e printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symboi ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meening "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper laft hend corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrems illustrate tha method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été raproduites avec la plus grand soin, compte tanu de la condition at de la netteté da l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires orgineux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés an commençant per le premier plat et an tarminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinta d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et an terminant par la dernière page qui comporte una telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaqua microfiche, selon le cas: la symbola ⟶ signifie "A SUIVRE", la symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tablaaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différants. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gaucha, de gaucha à droita, et de haut en bas, en prenant la nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

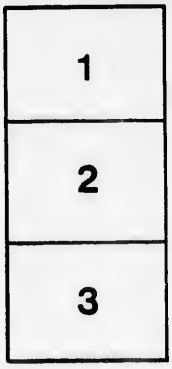

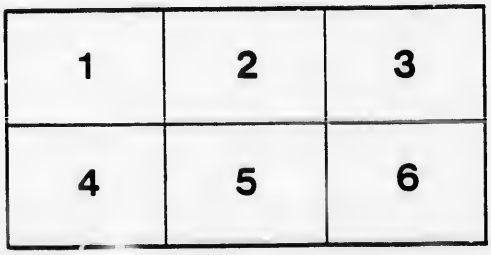

MON

SUR

(No. 71.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

SUR LA CONVOCATION DU SIXIÈME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC

2 FEVRIER, 1878

MO

SU

Par
Siége
au Trô

Au Cl
li
Q

Nou
FRÈRES
est con
dimanc

Cett
intéress

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

SUR LA CONVOCATION DU SIXIÈME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous vous annonçons aujourd'hui, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, que le sixième Concile Provincial de Québec est convoqué, dans la Basilique de Notre Dame, pour dimanche, le 19 mai prochain.

Cette réunion de vos premiers pasteurs doit vous intéresser au plus haut degré, car elle a pour objet tout

ce qui peut contribuer au bien de vos âmes. Quelque sages que soient les lois universelles de la sainte Eglise catholique, il y a dans chaque pays, dans chaque province, des usages et des circonstances qui peuvent rendre nécessaire soit une législation spéciale sur quelques points, soit une promulgation plus accentuée de celle qui existe. Voilà pourquoi l'Eglise, toujours inspirée par le Saint Esprit, fait une loi aux Evêques de se réunir de temps en temps, avec une certaine solennité et avec le concours de prêtres habiles et zélés, pour délibérer ensemble sur les moyens de conserver le dépôt de la foi et de restaurer ou d'affermir les saintes règles de la morale chrétienne ou de la discipline ecclésiastique. Humainement parlant, c'est la voie naturelle qui doit conduire à la perfection des lois dans une société quelconque. Les discussions que soulève chaque proposition servent à en mieux faire saisir la portée et à rendre plus claire, plus complète et plus utile au bien commun, l'expression de la volonté du législateur. Si à cela l'on ajoute l'assistance que Notre Seigneur a promise à son Eglise, nous avons tout ce qu'il faut pour que les décrets de nos Conciles aient un droit spécial à votre attention, à votre respect et à votre obéissance.

En tout temps, N. T. C. F., vous êtes obligés de prier pour vos pasteurs; la reconnaissance et votre propre intérêt vous en font un devoir; car, dit l'apôtre S. Paul, *ils veillent comme devant rendre compte de vos âmes; ipsi pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (Héb. XIII. 17.). Nous avons donc droit de compter que dans les conjonctures présentes vous ne manquerez point d'élever vos cœurs et vos mains vers le trône de la miséricorde divine, afin que la lumière du Saint Esprit illumine vos pasteurs et que sa grâce les assiste dans leurs délibérations.

Nous invitons spécialement les associés de L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE à redoubler de ferveur et à faire

une sainte violence au cœur adorable de notre divin Rédempteur, afin que ce Concile tourne à la plus grande gloire de Dieu et au salut de toutes les âmes confiées à la sollicitude des Evêques de cette province.

A cet effet, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1° A dater de la réception des présentes, et jusqu'à la fin du Concile, on récitera à toutes les messes, l'oraison du Saint Esprit avant l'oraison pour le Pape et l'on omettra l'oraison *pro quacumque necessitate.* Cette dernière oraison continuera d'être obligatoire après le Concile comme ci-devant.

2° Dans les églises où doivent avoir lieu les Quarante Heures, jusqu'au 27 mai inclusivement, le second jour on chantera la messe votive du Saint Esprit au lieu de la messe *pro pace.*

3° Les deux dimanches qui précèderont l'ouverture du Concile et le jour même, Messieurs les Curés inviteront specialement les fidèles à prier à cette intention et à faire des œuvres de charité et de mortification, des communions et autres pratiques de piété. Ces jours là, à la suite des grand'-messes, on chantera les litanies de la Sainte Vierge, au lieu de les réciter.

4° Dans la Basilique de Québec, le mercredi, le jeudi et le vendredi qui précéderont l'ouverture du Concile, le Saint Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'à la dernière et le soir il y aura salut et bénédiction du Saint Sacrement.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la Purification de la Très-Sainte Vierge, deux février mil-huit-cent soixante-dix-huit.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

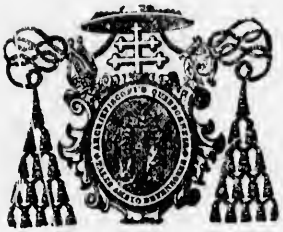

Par Monseigneur,

C.-A Collet, Ptre.
Secrétaire.

r de l'Ar-
ire, en la
erge, deux

QUÉBEC.

r,
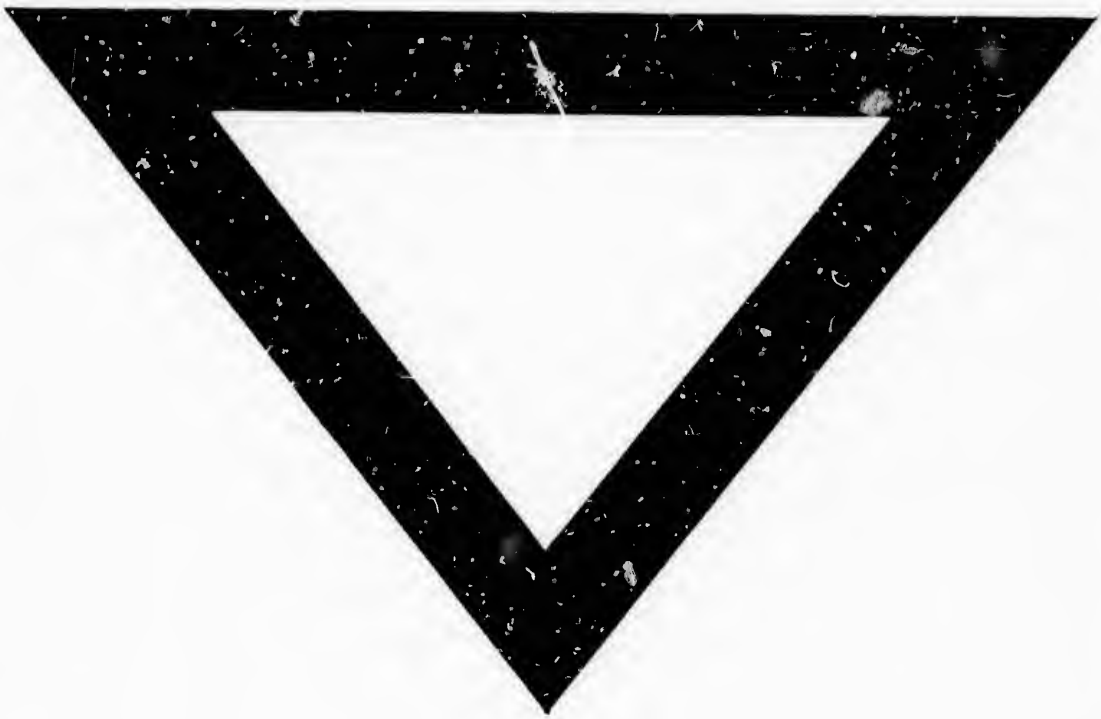
CT, Ptre.
Secrétaire.